

# **FACILHA « bien vieillir dans son logement »**

**Chacun aspire au bien-être et au confort pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible.**

Facilha « bien vieillir dans son logement » est un dispositif imaginé par le CAUE des Côtes d'Armor et financé par la Conférence des financeurs, Ag2R La Mondiale et le Crédit Agricole.

Il s'agit d'une part, d'une exposition itinérante accueillie dans les agglomérations et d'autre part indépendamment, de conseils personnalisés donnés par une architecte-conseil accompagnée d'une ergothérapeute pour vous guider le public sénior dans son projet d'adaptation, de rénovation ou de construction.



**AG2R LA MONDIALE**



## **1 / L'exposition**

## **2/ Les permanences**

## **3/ Les outils**

# 1 / L'exposition

L'exposition est une incitation à la réflexion des habitants, une invitation à se positionner sur un sujet qui concerne tout le monde et sur lequel il appartient à chacun d'agir : la question du logement.

Il y est question de trajectoires résidentielles, d'anticipation, de choix de mode de vie. L'humain est au cœur de la démarche. Le fil rouge de la visite est le parcours (positif) d'hommes et de femmes, seniors et pré-seniors qui témoignent des circonstances et des décisions qu'ils ont pris au cours de leur vie pour améliorer la qualité de leur espace domestique.

La peur de la stigmatisation est un véritable frein à l'anticipation et à la réflexion sur le comment bien vieillir. L'exposition tient compte de ces paramètres pour développer un discours empathique amenant les visiteurs à d'abord identifier leurs propres besoins. Il s'agit de leur permettre de réfléchir et d'anticiper sur les stratégies à mettre en place dans leur propre parcours résidentiel.

L'exposition est composée de 10 panneaux, 4 panneaux de 90 x 230 cm et 6 panneaux de 90 x 200 cm. Chaque portrait est accompagné d'une vidéo où la personne témoigne de sa démarche.

Les panneaux sont prêtés aux collectivités qui le souhaitent. Elle sera présentée dans un espace suffisamment grand pour pouvoir respecter les normes sanitaires imposées par l'épidémie de covid 19 qui frappe la population actuellement.

Le public déambulera librement (dans le respect d'un visiteur par 8m<sup>2</sup>) pour la visite. Le port du masque est obligatoire et des gels hydroalcooliques seront disposés au début et à la fin de la visite.

# Facilha

Bien vieillir dans son logement

En 2040, 1 français sur 4 aura plus de 65 ans. Dans le département des Côtes d'Armor, ce chiffre s'annonce légèrement supérieur.

Entre le départ à la retraite et la fin de vie, différents cycles de vie se succèdent qui nous poussent à faire des choix de modes de vie et de résidence. Cependant, un point semble réunir la majorité des personnes : rester et vivre chez soi.

Le vieillissement général de la population a de nombreuses conséquences sur le territoire. C'est pourquoi, les collectivités et leurs réseaux associatifs s'organisent pour aménager les espaces publics, offrir des possibilités de transports adaptées aux besoins de la population, proposer des services aux personnes âgées et favoriser des solutions alternatives à la maison de retraite.

L'opération FACILHA s'inscrit dans une campagne de sensibilisation à la question du vieillissement et aux problématiques de logement.

L'exposition invite les habitants à engager une réflexion sur un sujet qui concerne tout le monde et sur lequel il appartient à chacun d'agir : la question du parcours résidentiel.

## Parcours résidentiel

Un logement adapté à chaque étape de la vie



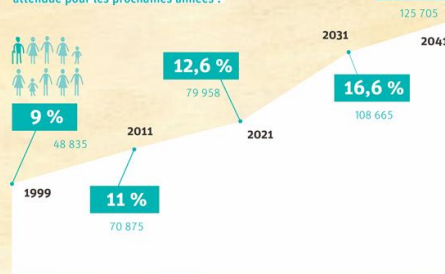
## Les Côtes d'Armor un département qui vieillit

Le département des Côtes d'Armor est le moins peuplé de Bretagne et celui où la population vieillit le plus rapidement. C'est tout un territoire sur lequel il est nécessaire de développer des services et des usages pour ces personnes

### Pourcentage de la population de plus de 75 ans

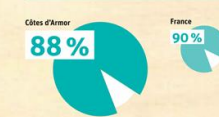


### Une forte augmentation des + de 75 ans attendue pour les prochaines années :



## Comment les séniors sont-ils logés ?

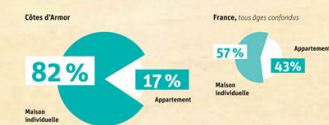
### Part des +75 ans vivant à leur domicile



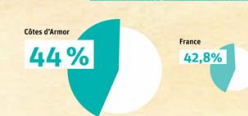
### Part des +65 ans propriétaires de leur logement



### Part des séniors habitant en maison individuelle / en appartement



### Part des +75 ans vivant seuls



Le département des côtes d'Armor est plutôt bien équipé pour accueillir les personnes en perte d'autonomie dans des établissements adaptés. Il faut toutefois anticiper la forte augmentation prévue des séniors pour les prochaines années.

### Part de places en établissement pour les +75 ans





## Adapter son logement

### Le choix de la famille



« C'est un lieu auquel toute la famille est attachée »

Michèle Le Barzic, Quiberon (56)

## Un jardin pour deux



« On fait le tour du jardin, une fois, deux fois. On discute et on fait des projets »

Jean-Yves Grall et Constance Hal, Saint-Brieuc (22)

## Un toit pour deux générations



« Tous les soirs, je sais que je vais rire et discuter avec quelqu'un »

Monique Boclet et Mélanie Le Faou, Trédaniel (22)

## Changer son logement

### Habitez collectif



« N'avoir à soi que ce qui est utile au quotidien et partager ce qui sert exceptionnellement »

Chantal Ribeyre, Nantes (44)



## Construisez dans votre jardin



« Construire dans le jardin  
a permis de garder le lien social  
que nous avions auparavant »

Louis et Berthe Le Hô, à Bréhand (22)

## En plein centre



« Entendre les enfants jouer  
dans la rue, ça fait de la vie ! »

André De Mol, Mauves-sur-Loire (44)

### Crédits

#### *Le choix de la famille*

Projet réalisé par Mathieu Le Barzic architecte

#### *Un jardin pour deux*

Dispositif porté par l'association Vert le jardin à Saint Brieuc

#### *Un toit pour deux générations*

Dispositif porté par l'Association Départementale Information Jeunesse des Côtes d'Armor (ADIJ 22)

#### *Habitez collectif*

Projet réalisé par Ciss architectes

#### *Construisez dans votre jardin*

Projet réalisé par Christophe Gaultier architecte

#### *En plein centre*

Projet réalisé par Tact architectes

#### *Ce projet est porté par l'équipe du CAUE 22*

Conception, contenu éditorial, production et communication : CAUE 22

Portraits photographiques : Fabrice PICARD

Scénographie et graphisme : Les scénographistes

Textes : Sems de vie

Audiovisuels : Frédéric Lorenzon et Fabrice Loc'h

## 2 / Les permanences

Les permanences sont mises en place de janvier à septembre 2021, à compter d'une demi-journée tous les 15 jours par collectivité.

Pendant les permanences, le public sénior bénéficie de conseils personnalisés à sa situation pour adapter son logement, réaliser une extension ou une habitation neuve.

La personne vient avec tout ce qui peut aider à la discussion, photos, croquis, devis... Ces conseils lui permettront de s'orienter par la suite pour démarrer son projet. L'architecte-conseil fournit également les contacts des partenaires et institutions sociales susceptibles d'intervenir en accompagnement.

Les permanences ont lieu dans les locaux de la collectivité suivant un planning déterminé au préalable.

Les plages horaires sont d'une heure pour chaque rendez-vous (3 rendez-vous par matinée). Les personnes intéressées s'inscrivent au préalable en appelant le CAUE au 06 34 45 21 12.

### 3 / Les outils en ligne

#### **L'exposition en ligne:**

<https://www.caue22.fr/les-films-facilha>

-Visionner les vidéos des portraits

#### **Site du CAUE:**

<https://www.caue22.fr/facilha>

-Prendre des informations

-Consulter les créneaux de permanences

-Contact pour prendre rendez-vous

-Visionner le film de TBO sur Facilha

#### **Facebook Facilha:**

<https://www.facebook.com/Facilhacaue22/>